Air Sénégal International : La RAM disposée à poursuivre les discussions sur des bases constructives

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 03-05-2009 02:02:54

La compagnie marocaine Royal Air Maroc (RAM) considère la contre proposition sénégalaise irrecevable mais reste disposée à poursuivre les discussions sur des bases plus constructives, a déclaré vendredi à la MAP Mme Habiba Laklalech, directrice des affaires générales du Groupe Royal Air Maroc.

La commission mixte chargée par les actionnaires de la compagnie Air Sénégal International (ASI) d'examiner le calendrier et les modalités du transfert du capital et de la gestion de la compagnie au profit de l'Etat sénégalais a débuté ses travaux le 29 avril à Dakar, a rappelé Mme Laklalech.

Après deux jours de discussions consacrées essentiellement à clarifier et à préciser les propositions incluses dans le projet de protocole d'accord soumis par la RAM depuis début mars 2009, la partie sénégalaise a présenté une feuille de route considérée comme irrecevable par la partie marocaine, a-t-elle indiqué.

La partie marocaine considère comme étant inacceptable que "la partie sénégalaise qui, dés 2007 avait déclaré sa volonté de reprendre ASI, demande à la RAM de rester dans la gestion de cette compagnie au-delà de 2009, c'est à dire à une échéance bien au-delà de celle souhaitée par la RAM".

Elle juge également inacceptable que "la partie sénégalaise veut contraindre la RAM à subventionner, à fonds perdus et à hauteur d'au moins 300 millions DH, le redémarrage des activités d'ASI", ainsi que la demande sénégalaise de mettre à sa disposition une flotte comprenant "au moins" un long courrier de type Boeing 767 ou équivalent, ce qui signifie pour la RAM la réalisation à sa charge d'une compagnie long courrier pour le compte d'autrui.

Mme Laklalech a ajouté que la délégation de la RAM s'est trouvée en conséquence "dans l'incapacité de poursuivre les discussions sur ces bases et a invité la partie sénégalaise à reconsidérer avec plus d'intérêt les propositions présentées par la RAM".

"Au cas où des progrès en ce sens pouvaient être enregistrés, la RAM est disposée à accueillir la prochaine réunion de la commission mixte dans ces locaux de Casablanca", a-t-elle poursuivi.

"La réponse de l'Etat sénégalais à nos propositions est décourageante. Nous sommes disposés, malgré toutes les difficultés que nous avons traversé et malgré toutes les pertes déjà subies, à aider le Sénégal à reconstruire sa compagnie nationale, c'est-à-dire sauver les routes aériennes les plus importantes d'ASI et préserver les emplois existants", a affirmé Mme Laklalech.

Elle a ajouté qu'il était "inconcevable de vouloir à la fois nous forcer à rester et en plus exiger que nous payons pour cela".

MAPF